



16ème législature

Question N° : 3964	De M. Roger Chudeau (Rassemblement National - Loir-et-Cher)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique >enseignement	Tête d'analyse >Enseignement de l'allemand	Analyse > Enseignement de l'allemand.
Question publiée au JO le : 13/12/2022 Date de renouvellement : 16/05/2023		

Texte de la question

M. Roger Chudeau interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'état alarmant de l'enseignement de l'allemand dans l'enseignement scolaire. Selon les chiffres de la DEPP du ministère, le pourcentage d'élèves du 1er degré bénéficiant d'un enseignement de l'allemand est passé de 18,6 % en 2001 à 2 % en 2022. Au collège, l'allemand première langue était enseigné à 500 000 élèves en 2000. Ils ne sont plus aujourd'hui que 147 474 aujourd'hui. L'allemand seconde langue n'est plus choisi que par 15,4 % des collégiens. Le nombre de professeurs d'allemand, enfin, a diminué de moitié entre 2016 et 2021 (5 801 professeurs). Le Président de la République avait pourtant annoncé en 2021, à l'occasion d'un conseil des ministres franco-allemand, une stratégie de développement et de promotion de la langue du partenaire. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour enrayer le processus de quasi-disparition de l'enseignement de l'allemand dans le système éducatif français.